



Dans le cadre de rénovation, les grandes nouveautés pour cette année sont :

- la baisse de **la TVA à 5,5 %** sur les travaux d'économie d'énergie,
- la possibilité de bénéficier des aides à la rénovation avec un **étalement des dépenses sur deux ans**.
- **le cumul de l'éco-prêt à taux zéro avec le crédit d'impôt** accessible avec des plafonds de revenus plus élevés
- **Professionnels RGE(Reconnu Garant de l'Environnement) pour bénéficier des aides :** en juillet pour l'éco-prêt à taux zéro et en 2015 pour le crédit d'impôt.
- **la suppression du crédit d'impôt pour les systèmes photovoltaïques.**

Et ces aides toujours en place en 2014 :

- **la prime à la rénovation de 1350EUR** pour un bouquet de travaux,
- **l'aide "Habitez mieux" de l'ANAH** pour les revenus modestes,(3000 EUR de prime + 35% à 50% de subventions),
- **les primes par certificats d'économies d'énergie.**

> Plus d'informations, contactez votre Espace Info énergie ou allez sur le site ecocitoyens.ademe.fr

N'hésitez pas à me demander pour tous renseignements complémentaires.
Cordialement,

Agathe BIENFAIT

Conseillère Info Énergie du Parc du Luberon

*Les Espaces info énergie font partie
du réseau Point Rénovation Info Service*

Association pour les Énergies Renouvelables et l'Écologie

Impasse Marin la Meslée - Résidence St-Michel

84400 APT - 04 90 74 09 18 - www.aere-asso.com

Retrouvez toutes nos actualités sur Facebook.

Permanences :

Mercredi : 09h00 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Jeudi : 14h00 - 17h30

Vendredi : 13h30 - 17h30

Permanences délocalisées :

Le Thor : les 1er vendredis du mois : de 9h à 16h, à la mairie du Thor

Forcalquier : les 3èmes vendredis du mois : de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h, à la mairie de Forcalquier.

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce courriel que si nécessaire .